

COMMERÇANTS, ARTISANS

du centre-ville d'Auxerre

2025-2026



AUXERRE



communauté de l'auxerrois



CRESCENT MARAULT

Maire d'Auxerre et
président de la Communauté
de l'Auxerrois



JOAQUINA ISABELLE

Adjointe chargée du commerce
et de l'artisanat

“ Notre projet "Transformons l'Auxerrois 2021-2031" repose sur quatre axes stratégiques que nous nous fixons pour dynamiser notre territoire qui ne manque pas d'atout : un territoire attractif, un territoire libéré de ses contraintes, un territoire ouvert et un territoire fier.

Joyau médiéval mais aussi cœur économique de notre bassin de vie, le centre-ville d'Auxerre offre de nombreuses opportunités d'investissement dans différents secteurs tels que l'alimentaire, l'équipement à la personne ou à la maison, la restauration, les bars et bien d'autres encore. Nous avons la chance de compter sur des commerçants et des artisans passionnés et engagés qui ont choisi de s'installer dans notre magnifique centre historique pour offrir des produits et des services de qualité à nos habitants et visiteurs.

Nous sommes convaincus que l'arrivée de nouveaux commerçants et artisans renforcera davantage l'attractivité de notre ville en plus de dynamiser l'économie locale. C'est pourquoi nous invitons tous les intéressés à s'installer en cœur de ville et à contribuer à la transformation de l'Auxerrois.

Nous nous engageons à accompagner les investisseurs dans toutes les étapes de leur projet d'installation, en offrant notamment des aides financières, des conseils en matière d'aménagement et de marketing, ainsi que des actions d'animation commerciale pour assurer la visibilité de leur entreprise.

Nous sommes fiers de notre ville et de sa richesse culturelle et patrimoniale, au cœur de la Bourgogne et à 1h30 de la capitale. Notre territoire se tourne désormais vers un avenir prometteur et nous sommes impatients de travailler avec vous pour le réaliser.

Nous espérons vous accueillir bientôt à Auxerre et vous inviter à participer à l'aventure "Transformons l'Auxerrois 2021-2031".

”



| Vue du ciel de la Cathédrale Saint-Étienne et de l'Abbaye Saint-Germain

CARTE D'IDENTITÉ DU CENTRE-VILLE



72 000

habitants sur le territoire de la Communauté d'agglomération dont 36 000 habitants sur la ville-préfecture, Auxerre.



1H30

de Paris soit 170 km



**1^{ER} BASSIN
D'EMPLOIS**

d'Auxerre



5 500

salariés



**2 500
CARTES
CADEAUX**

d'une valeur de 25 euros, valables dans les commerces de proximité, sont offertes aux seniors de plus de 70 ans de la Ville d'Auxerre qui ne souhaitent pas participer au repas des aînés



1 800

lycéens



337 000

visiteurs par semaine
Données MyTraffic

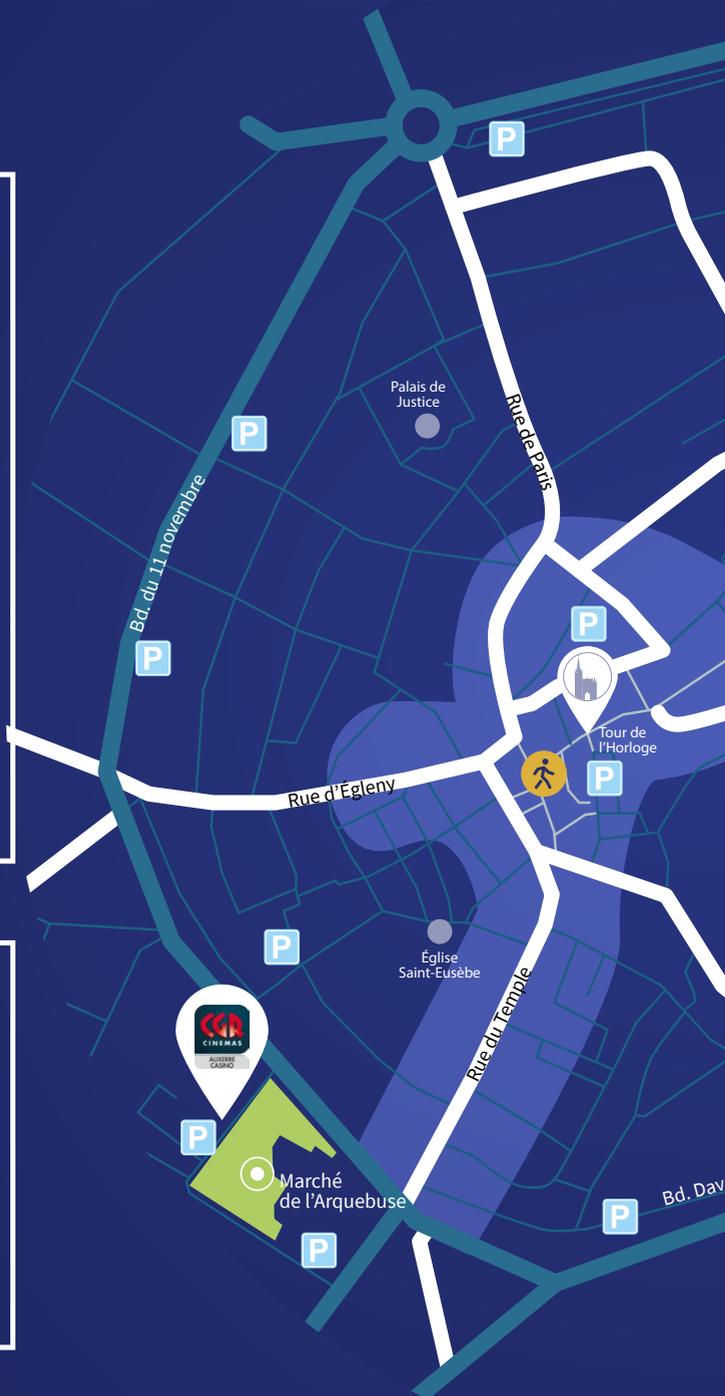
CARTOGRAPHIE DU CENTRE-VILLE

LES ENSEIGNES *

RUE DU TEMPLE



QUARTIER DE L'HORLOGE





CHIFFRES CLÉS

330 COMMERCES

en centre-ville dont :

 **97**
restaurants et bars

 **50**
boutiques
d'équipement à la
personne (prêt à porter,
chaussures, bijoux,
parfumerie ...)

 **20**
boutiques
d'équipement de la
maison (décorations,
meubles, loisirs ...)

 **25**
commerces
alimentaires

 **80%**
de commerces
indépendants

STRATÉGIE DU TERRITOIRE

STRATÉGIE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Stratégie de Développement Économique (2023-2031) de l'Auxerrois vise à dynamiser l'économie locale en s'alignant sur les transitions écologique et numérique. Elle propose des actions ciblées :

SOUTENIR L'INNOVATION

avec une technopole

CRÉER DES ZONES ÉCONOMIQUES

thématiques

DÉVELOPPER LA FILIÈRE HYDROGÈNE

RENFORCER L'OFFRE DE FORMATION pour répondre aux besoins futurs

SIMPLIFIER L'IMPLANTATION DES ENTREPRISES via un guichet unique

Ce plan ambitieux cherche à positionner le territoire comme un modèle de développement durable et d'attractivité économique.



STRATÉGIE DE COMMERCE

La Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois s'est engagée dans une stratégie ambitieuse pour transformer le centre-ville d'Auxerre en un pôle attractif et dynamique, avec un horizon de développement de 2023 à 2031. Face aux défis actuels, la ville met en place des actions pour attirer davantage de visiteurs, de nouveaux résidents et d'entrepreneurs.

Cette démarche repose sur **trois axes clés** :



ENRICHIR L'OFFRE COMMERCIALE

pour répondre aux attentes actuelles des consommateurs



SIMPLIFIER ET ENCOURAGER L'INSTALLATION DE NOUVEAUX COMMERCES

pour revitaliser l'espace urbain



RENFORCER LA PROXIMITÉ AVEC LES COMMERÇANTS

pour créer une atmosphère conviviale et collaborative



FONCIÈRE COMMERCE

CAPITAL DE 2 MILLIONS D'€
apporté par 7 actionnaires

DONT 61,7% PARTS
sont à la Communauté de l'Auxerrois et de la Ville d'Auxerre

Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, la Communauté de l'Auxerrois a décidé de créer une foncière dédiée au commerce, nommée « SEM_AuxR ». Dotée d'un capital de 2 millions d'euros, cette structure est financée par sept actionnaires : la Communauté de l'Auxerrois, la Ville d'Auxerre, la Banque des Territoires, le Crédit Agricole, DE WATOU, LogiRep, et la CCI de l'Yonne. L'objectif est d'acquérir, réhabiliter et remettre en location des locaux situés en centre-ville, afin de réduire les espaces commerciaux vacants et d'ajuster l'offre commerciale aux besoins locaux.

La revitalisation du centre-ville est un enjeu majeur, comme dans de nombreuses villes moyennes. Dans ce cadre, Auxerre et la Communauté de l'Auxerrois se sont engagés depuis 2019, et dans un nouvel avenant en 2022, dans le programme national « Action Cœur de ville » qui permet de revitaliser notre territoire.

Ce programme soutient l'attractivité et la dynamisation urbaine par des actions ciblées sur le commerce, l'habitat, les services publics, et les mobilités. En rénovant les espaces publics, en

luttant contre la vacance commerciale et en améliorant l'offre résidentielle, Auxerre cherche à renforcer l'activité économique et à attirer de nouveaux habitants et visiteurs, tout en valorisant son patrimoine local.



DYNAMIQUE DU CENTRE-VILLE

Les Rues Barrées (Festival des arts de la rue) et la grande braderie, les commerçants se sont déroulés fin août 2022

ASSOCIATIONS

Les commerçants s'unissent à travers des associations pour animer et dynamiser le centre-ville :



**COLLECTIF DES COMMERÇANTS ET
ARTISANS DU QUARTIER DE L'HORLOGE**

■ **COLLECTIF PONT-JOUBERT**

■ **COLLECTIF QUARTIER DU TEMPLE**



COLLECTIF PORTE DE PARIS



COLLECTIF PORTE D'EGLÉNY



COLLECTIF DES QUAIS



**ANIMATIONS
PHARES**

Braderie
Décorations
Jeux concours

ANIMATIONS

Renseignement auprès du
service évènements :

03 86 18 02 94

De nombreuses animations se déroulent en cœur de ville :

MARS

AUXERRE IMPÉRIALE
—
SAINT-PATRICK

MAI

FLEURS DE VIGNE

JUIN

FÊTE DE LA
MUSIQUE

JUILLET / AOÛT

GARÇON,
LA NOTE !

JUILLET

CHARIVARI
—
NOCTURNE DES QUAIS
—
FEU D'ARTIFICE

AOÛT

RUES BARRÉES
—
BRADERIE
DES COMMERÇANTS

SEPTEMBRE

AUXERRE
MÉDIÉVALE
—
JOURNÉE
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE

OCTOBRE

FOULÉES ROSES
DE L'YONNE
—
HALLOWEEN

NOVEMBRE

FOIRE
SAINT-MARTIN

DÉCEMBRE

FESTIVITÉS
DE NOËL
—
CORRIDA



PLUS
D'INFORMATIONS
SUR



www.auxerre.fr

Vous souhaitez organiser une animation à Auxerre ?

**INFORMATIONS
DISPONIBLES**

www.auxerre.fr
Rubrique : Citoyenne > Associations

MARCHÉS

Renseignement auprès du
service droit de place :

03 86 72 43 14

La Ville d'Auxerre organise différents marchés en centre-ville :

TOUS LES MARDIS ET VENDREDIS

DE 7H À 12H30

à l'Arquebuse

TOUS LES MERCREDIS

DE 7H À 12H30

en centre-ville
Marché alimentaire

TOUS LES SAMEDIS

DE 7H À 12H30

place de l'hôtel de ville
Marché de producteurs





MÉMO DÉMARCHES MAIRIE

| Terrasse extérieure en cœur de ville

CRÉATION ET/OU REPRISE D'UN COMMERCE

La Ville d'Auxerre vous soutient dans vos projets de développement commercial et vos démarches quotidiennes. Avant d'entreprendre tout travaux ou aménagements nécessitant une autorisation, il est indispensable de contacter la Mairie.

TRAVAUX ET / OU AMÉNAGEMENTS

Tout Etablissement Recevant du Public (ERP) doit, en fonction de sa capacité d'accueil, répondre à un certain nombre de règles et normes concernant l'accessibilité des personnes en situation de handicap, la sécurité et les incendies.

DOCUMENT - CERFA n°013824*03 /

Notices d'accessibilité, sécurité et incendie - 13824*04

2 DISPOSITIFS DE SOUTIEN

■ AIDE LOYER :

prise en charge de 50 à 70 % du montant du loyer, plafonné à 500 € par mois durant 6 mois

■ AIDE TRAVAUX :

prise en charge de 30 % du montant des travaux (façade et aménagement de terrasse), plafonné à 5 000 €

ENSEIGNES, PANNEAUX PUBLICITAIRES ET VITRINES

Toute apposition, modification ou remplacement d'une enseigne doit faire l'objet d'une demande préalable (DP).

DOCUMENT - CERFA n°16308*01



| Réglementation d'un bandeau / d'une potence d'enseigne



OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Toute occupation, quelle que soit sa nature, doit faire l'objet d'une demande préalable.



LICENCE (COUVERTURE, MUTATION, TRANSLATION)

Toute activité liée à la vente et à la consommation d'alcool doit faire l'objet d'une déclaration administrative.

DOCUMENT - CERFA n°11542*05



LIQUIDATION DES STOCKS

Toute vente avec publicité visant à écouler rapidement tout ou partie du stock à prix réduit constitue une liquidation en cas de cessation, suspension ou changement d'activité, ou de modification des conditions d'exploitation (travaux, déménagement, maladie grave).

DOCUMENT - CERFA n°14809*01



PROPRETÉ ET COLLECTE DES DÉCHETS

Le centre-ville d'Auxerre est collecté le matin tous les lundis et vendredis pour les ordures ménagères et tous les jeudis pour le tri sélectif. Les déchets doivent être sortis la veille après 19h.

Les demandes de bacs sont à adresser au :

03 86 72 43 00

Le ramassage des cartons en centre-ville s'effectue tous les mardis. Ils doivent être pliés, rangés et triés (sans plastique, ni autres matériaux) le long des établissements.

Une demande d'inscription est obligatoire :

03 86 18 09 22

#AuxR_
Green Life

VOTRE CONTACT



MAUD DUSSOL

Manager de commerce

✉ maud.dussol@auxerre.com

☎ 03 86 72 20 79 - 06 09 68 95 01

www.agglo-auxerrois.fr

